



*Pour diffusion immédiate*

## **Conflit entre les optométristes et Québec : front commun d'organismes représentant plus de 600 000 aînés**

**LONGUEUIL, le 21 février 2018** – Quatre groupes représentant plus de 600 000 aînés ont décidé de faire front commun pour dénoncer l'attitude déplorable du gouvernement libéral et de l'Association des optométristes du Québec (AOQ) dans le conflit qui les oppose. Et pour leur demander de trouver un compromis avant qu'il ne soit trop tard.

L'AOQ a signifié officiellement que 90 % des optométristes se retireront de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) dès le 10 mars. En mettant sa menace à exécution, elle laisse tomber une portion importante de sa clientèle. En effet, les examens de la vue ne seront plus couverts par la RAMQ pour les personnes de 65 ans et plus, les prestataires de la sécurité du revenu et les jeunes de moins de 18 ans. Si ce sombre scénario se concrétise, il s'agirait d'une triste première depuis la création de la RAMQ, il y a près d'un demi-siècle.

Le gouvernement n'a pas pris davantage ses responsabilités. Les séances de négociations qui ont eu lieu entre les deux parties se comptent sur les doigts d'une seule main, même si l'entente avec les optométristes est échue depuis avril 2015. Non seulement il n'a pas réussi à s'approcher d'une entente avec les optométristes en trois ans, mais le gouvernement a mis des mois l'an dernier simplement pour présenter une contre-proposition à l'AOQ.

Le Réseau FADOQ, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) et l'Association des retraités et retraitées de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) imploront le gouvernement et l'AOQ de cesser de mettre en péril la santé de leurs membres, puisqu'on sait que l'incidence des maladies oculaires augmente à partir de 65 ans.

### **Contre les plus vulnérables**

Maurice Dupont, président du Réseau FADOQ, se désole de voir que le gouvernement et l'AOQ placent leurs propres intérêts au-dessus de ceux de la population. « Tous deux jouent avec la santé des aînés et créent un sentiment d'insécurité, particulièrement auprès des plus vulnérables. C'est absolument inacceptable. »

Selon Judith Gagnon, présidente de l'AQDR, le retrait des optométristes de la RAMQ affecterait particulièrement la santé visuelle des personnes âgées vulnérables : « En raison des coûts en cabinet privé, il y a un fort risque que les aînés à faible revenu ne consultent plus pour un examen annuel. Le danger, c'est que des maladies de l'œil ne soient pas diagnostiquées à temps. N'oublions pas que près de la moitié des aînés québécois perçoivent le Supplément de revenu garanti. »

### **Une mesure de plus qui appauvrit les aînés**

Donald Tremblay, président de l'AQRP : « Les examens de la vue coûtent de plus en plus cher et le revenu d'un retraité est toujours moindre que lorsqu'on est travailleur. Pourquoi pénaliser ceux qui en ont le plus besoin? »

Lise Lapointe, présidente de l'AREQ-CSQ : « Plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus ont un revenu de moins de 25 000 \$. Considérant que le seuil de faible revenu au Québec est de 22 720 \$, on réalise l'ampleur de la situation. Avec le retrait de la couverture de la RAMQ, il est évident que plusieurs personnes âgées devront se priver de services optométriques essentiels au maintien de leur autonomie et de leur santé. Encore une fois, on fait face à une mesure qui accroît l'appauvrissement des aînés. »

### **À propos du Réseau FADOQ**

Avec plus de 495 000 membres, le Réseau FADOQ est le plus important organisme d'aînés au Canada. Sa mission est de rassembler et représenter les personnes de 50 ans et plus pour les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits et valorise leur apport à la société. Il leur offre plusieurs programmes, services et activités, ainsi qu'une gamme de loisirs pour les inciter à demeurer actifs physiquement et intellectuellement.

### **À propos de l'AQDR**

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective, la protection et la promotion des droits des personnes âgées, retraitées et préretraitées. Elle compte près de 25 000 membres regroupés en 42 sections locales.

### **À propos de l'AQRP**

Fondée en 1968, l'AQRP représente les retraité(e)s des secteurs public et parapublic du Québec. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux des retraités de l'État et des aînés du Québec. Elle compte près de 31 000 membres.

### **À propos de l'AREQ-CSQ**

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. Elle a notamment pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes âgées. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

— 30 —

### **Renseignements :**

**Réseau FADOQ** : Bernard Blanchard, conseiller Communications, affaires publiques et relations médias, 514 252-3017, poste 3417 ou 514 557-0001, [bernard.blanchard@fadoq.ca](mailto:bernard.blanchard@fadoq.ca).

**AQDR** : Serge Séguin, coordonnateur général, 438 503-1351, [direction@aqdr.org](mailto:direction@aqdr.org).

**AQRP** : David Chamberland, conseiller aux relations publiques, 418 999-6787, [david.chamberland@aqrp.qc.ca](mailto:david.chamberland@aqrp.qc.ca).

**AREQ-CSQ** : Samuel Labrecque, conseiller aux communications, 514 742-9056, [labrecque.samuel@areq.lacsq.org](mailto:labrecque.samuel@areq.lacsq.org).